



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

La valorisation de la langue et de la littérature françaises à travers un commentaire : le cas du commentaire de Marc-Antoine Muret du premier livre des *Amours* de Pierre de Ronsard

Ülo Siirak

Université de Tallinn, Estonie

siirak@tlu.ee

Reçu le 29-10-2020 / Évalué le 25-11-2020 / Accepté le 20-12-2020

Résumé

Le commentaire était à la Renaissance un genre littéraire réservé à accompagner des textes antiques, dont la compréhension était aussi nécessaire pour apprendre les langues classiques, souvent dans le but d'utiliser cette connaissance dans sa propre création, fruit de l'imitation des œuvres antiques. La Renaissance voit aussi l'émergence de langues nationales et de la littérature en langues maternelles. En France, Joachim du Bellay donne un programme pour créer un nouveau style dans la poésie, écrite dans une nouvelle langue poétique. C'est la Pléiade qui met ce programme en œuvre, en particulier Pierre de Ronsard, le plus éminent des membres de ce groupe de poètes. Marc-Antoine Muret entreprend de composer un commentaire au premier livre des *Amours* de Ronsard, qui devient, tout en possédant aussi ses fonctions premières de commentaire, un outil pour promouvoir la nouvelle poésie et la nouvelle expression poétique ainsi que la langue et la littérature françaises en général, tant en France qu'au niveau international.

Mots-clés : commentaire humaniste, nouvelle poésie, nouvelle langue poétique française

The Valorization of the French Language and Literature through a Commentary: the Case of Marc-Antoine Muret's Commentary on the First Book of Amours of Pierre de Ronsard

Abstract

In the Renaissance, the commentary was a literary genre reserved for accompanying ancient texts. A better understanding of those texts was also necessary for learning classical languages, often with the aim of using this knowledge in one's own creation, the fruit of imitation. The Renaissance also sees the emergence of national languages and literature in mother tongues. In France, Joachim du Bellay provides a program in order to create a new style in poetry, written in a new poetic language. It is La Pléiade, in particular Pierre de Ronsard, the most eminent member of this group of poets, who put this program into practice. Marc-Antoine Muret undertakes to compose a commentary on the first book of *Les Amours* by Ronsard, which, while also having its primary function as a commentary, became a tool for promoting new poetry and new poetic expression, as well as French language and literature in general, both in France and internationally.

Keywords: humanist commentary, new poetry, new French poetic language

Introduction

À la Renaissance, les commentaires étaient un genre d'écrit très complexe, destiné à accompagner des textes antiques latins et grecs pour une meilleure compréhension de ceux-ci. Les commentaires avaient aussi un rôle important dans l'enseignement des langues classiques. Le latin d'abord, puis le grec formaient la base de l'éducation ; tout le savoir de l'Antiquité que contenaient les textes en deux langues constituaient avec la Bible et les textes essentiels pour la religion chrétienne, la substance même de ce qui était considéré comme ayant de la valeur dans la civilisation humaine. Ces connaissances sont devenues indispensables à quiconque voulant se faire une place dans la République des Lettres. Le premier signe d'appartenance à cette République était la capacité d'écrire en latin classique.

Parallèlement, on constate l'émergence de langues nationales, qui a commencé en Italie. En France, cette tendance est accompagnée d'une volonté rationnelle de former le français à l'exemple des langues classiques, qui permettrait d'assouvir les exigences de la nouvelle poésie d'abord, puis de correspondre aux nécessités de toutes autres sortes de textes en vers et en prose, qui élèveraient la langue et la littérature françaises dans les mêmes hauteurs que les langues et les littératures classiques et celles italiennes parmi les modernes. Tout un programme a été conçu et écrit par Joachim du Bellay. Les réalisateurs de ce programme devaient être membres de la Pléiade, parmi lesquels Pierre de Ronsard se distinguait comme une figure de proue.

Comment faire valoir une œuvre correspondant à la nouvelle poésie ? Comment vaincre la réticence des lecteurs habitués à considérer la littérature digne de ce nom, uniquement avec des textes en latin et en grec ? Marc-Antoine Muret semble avoir trouvé la solution. En tant que professeur de lettres, éminent connaisseur de latin et de grec, il a entrepris d'élucider des passages compliqués, de nouvelles inventions lexicologiques, et des motifs mythologiques de la seconde édition du premier livre des *Amours* de Ronsard. Ce commentaire sera la consécration et la justification de la nouvelle poésie et de la nouvelle langue poétique, tout en étant le premier commentaire en français d'un auteur français vivant à l'époque de sa parution.

1. Le latin classique et les langues nationales

La Renaissance se caractérise par le retour vers le latin classique et vers les genres littéraires qui se pratiquaient en cette variante de la langue. Ce retour a été rendu possible grâce à la recherche de manuscrits depuis le début de la Renaissance italienne. Puis un travail de recopiage a commencé, à travers lequel les premiers efforts pour essayer de reconstituer les textes originels ont été effectués. Les manuscrits étaient souvent en mauvais état et le texte incompréhensible de

par son langage et son contenu. Cela a amené à une nécessité d'expliquer des vocables, des expressions, des motifs historico-culturels et mythologiques. Souvent, les commentaires qui voient le jour sont le fruit du travail d'enseignement de leurs auteurs. L'aspect éducatif reste toujours d'actualité dans ces commentaires. Ils ont influencé la pratique de la lecture et la manière dont la transmission et la réception des classiques se sont organisées (Enenkel, 2014 : 207, 212). Quant à la forme, leur modèle est le plus souvent emprunté à l'Antiquité, aux premiers commentateurs connus de Virgile et d'Horace, qui consistait à commenter le texte ligne par ligne (Grafton, 1983 : 20). Au début de la Renaissance, uniquement les textes considérés comme contenant l'essentiel du savoir de la civilisation humaine étaient commentés : la Bible, Aristote, Boèce, Cicéron, Pierre Lombard, ainsi que des poètes classiques et des auteurs dramatiques, comme Virgile, Horace, Ovide, Térence. Durant la période allant de 1400 à 1700, le nombre de commentaires a énormément augmenté : au XVII^e siècle, tout le corpus de littérature latine classique a été commenté (Enenkel, 2014 : 207; Enenkel, Nellen, 2013 : 23). L'invention de l'imprimerie augmente considérablement la diffusion de textes et de leurs commentaires (Enenkel, 2014 : 209).

Parallèlement au retour vers le latin classique et la pratique de la littérature néo-latine, on constate une émergence de langues nationales, en premier lieu en Italie, où la *Divine Comédie* de Dante a ouvert la voie. Par la suite, la célébrité de Boccace et de Pétrarque n'était pas basée sur leurs œuvres écrites en latin mais en toscan (Baldwin, 1959 : 5). Grâce à cette célèbre triade italienne : Dante, Pétrarque, Boccace, l'Italie est rentrée beaucoup plus tôt que les autres pays dans la promotion de sa langue vulgaire (du Bellay, 2007 : 16). Ils introduisent aussi de nouvelles formes de poésie plus conformes aux langues romanes.

La France du XVI^e siècle n'avait pas de tels exemples dans la littérature comme Dante, Pétrarque et Boccace en Italie. Les textes littéraires médiévaux étaient dépréciés dans le jugement des auteurs renaissants. Parallèlement au rejet du latin médiéval au profit du latin classique, se produisait également celui du vers français médiéval au profit de la poésie nouvelle classique française. Le moteur de ce mouvement sera la Pléiade, dont le manifeste était *Deffence et illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay (Baldwin, 1959 : 32).

2. Joachim du Bellay et sa *Deffence et illustration*

Joachim du Bellay¹ (vers 1522 - 1560) était un homme de lettres et poète français qui écrivait tant en latin qu'en français. C'est lui qui va formuler ce que l'on appellera « le manifeste de la Pléiade », où « il tente de préciser les cadres d'une poésie encore inédite [...] et, par-delà d'instituer une nouvelle classe de poètes [...] » (du Bellay, 2007 : 10). Il faisait partie du groupe de jeunes poètes dont

on parlera plus loin. Léon Séché a écrit dans sa notice biographique sur Joachim du Bellay, que celui-ci aurait eu comme une révélation en lisant un poème de Peletier du Mans, adressé à un poète qui n'écrivait qu'en latin. À partir de ce jour-là, il aurait renoncé aux études de droit et il aurait commencé à composer des sonnets et des odes (Séché, 1904 : 21 ; voir du Bellay, 1905).

Joachim du Bellay écrit dans sa *Deffence et illustration* qu'aucune langue n'est plus mauvaise qu'une autre et il fustige les gens qui considèrent que le français est incapable « [...] de toutes bonnes lettres et erudition [...] » (du Bellay, 1549 : 4v). Joachim du Bellay veut prouver que le français n'a rien à envier aux autres langues et qu'un jour toutes les sciences pourront être transmises en français (du Bellay, 1549 : 8v). Il fait également la louange de la France qui est la première dans la piété, dans la religion, par son intégrité des mœurs et par son courage militaire. Il n'y a donc pas lieu d'admirer les autres et avoir honte de sa langue (du Bellay, 1549 : 43v). Du Bellay admet sans conteste que le français est pauvre par rapport au latin et au grec, mais il ajoute que le latin a de la même façon emprunté au grec ce qui lui manquait et que bientôt ces éléments apparaissaient comme propres (du Bellay, 1549 : 6v-7), les Romains ont donc bâti le latin en imitant les Grecs (du Bellay, 1549 : 12-12v). De ce fait, il s'ensuit que la connaissance du grec et du latin est indispensable à quiconque voulant bien s'exprimer dans sa propre langue (du Bellay, 1549 : 9v). Donc, les Anciens ont inventé, nous devons les imiter (du Bellay, 1549 : 13). Il encourage à « inventer, adopter et composer » des mots français à l'imitation des Grecs, comme l'a fait Cicéron (du Bellay, 1549 : 32) et notamment de prendre le grec (ancien) comme exemple pour la dérivation. Ainsi, il conseille de substantiver des infinitifs et des adjectifs, d'utiliser des noms adverbialement et plus fréquemment des constructions contenant des participes (présents) et des infinitifs. Il avertit d'un vice commun de ses contemporains : l'omission de l'article. Dans le style, il préconise l'usage plus fréquent de l'antonomase, pour désigner le nom de quelqu'un ou de quelque chose par ce qui lui est propre (le Père foudroyant = Jupiter) et il conseille d'être plus audacieux avec les épithètes (du Bellay, 1549 : 37-38).

Pour rendre le français plus conforme aux exigences nouvelles, il conseille d'emprunter aux langues étrangères des mots et des sentences et de les approprier au français (du Bellay, 1549 : 13v), d'inventer des mots par analogie, sans se soucier de l'avis des autres, en se fiant uniquement au jugement de sa propre oreille (du Bellay, 1549 : 32v). Il encourage également à utiliser des mots oubliés ou antiques dans la poésie. Il précise que l'usage modéré de ces vocables donne une grande majesté tant à la poésie qu'à la prose (du Bellay, 1549 : 33). Il conseille aussi de fréquenter des gens exerçant des métiers divers pour connaître des termes techniques (du Bellay, 1549 : 39v-40). Quant aux genres littéraires,

il conseille d'adopter ces inventions italiennes que sont l'ode et le sonnet (du Bellay, 1549 : 28v-29).

Joachim du Bellay est optimiste quant à l'avenir du français. Il est sûr que le temps viendra où le français s'élèvera en de telles hauteurs, qu'il pourra s'égaliser au grec et au latin (du Bellay, 1549 : 7v).

3. La Pléiade

La Pléiade est un groupe de poètes du XVI^e siècle, dont il n'est pas toujours facile d'établir la liste exacte, mais qui partagent les aspirations communes vers la poétique nouvelle, formulée par Joachim du Bellay.

Déjà le nom de *Pléiade* prévoit un concept alexandrin d'un groupe de sept personnes. Il a été précédé d'un groupe plus étendu, nommé *Brigade* (Lebègue, 1965 : 13). C'est en 1553 que la première liste des sept paraît dans la seconde édition du 5^e livre des *Odes* de Ronsard. Trois personnes peuvent être relevées, faisant toujours partie de ce groupe, à savoir Ronsard, la figure de proue du mouvement, Baif et du Bellay. Tous les trois avaient comme professeur de lettres antiques Jean Dorat (Lebègue, 1965 : 15). Ils ont suivi également des cours de Marc-Antoine Muret, le compatriote de Dorat, durant son bref séjour d'un peu plus de deux ans à Paris, interrompu par son départ précipité pour Toulouse. Les autres membres qui n'ont jamais fait partie de la Pléiade sont Jodelle, Tyard, Le Caron, Sébillet, Denisot, Des Autels et Peletier (Lebègue, 1965 : 13, 20). Toutes ces énumérations démontrent le caractère quelque peu imaginaire de la Pléiade, parce que rien ne laisse supposer que les membres, sauf les trois mentionnés ci-dessus, aient travaillé en étroite collaboration dans un but commun. Pourtant, ils ont des points communs. Ils connaissent tous la poésie française qui les a précédés, notamment Marot et ses contemporains, mais ils cherchent leurs modèles chez les Anciens et chez les Italiens. La conception du poète les unit aussi. Ils pensent que le poète est un être inspiré et que la poésie leur procure la gloire. Ils s'occupent de la forme et de l'enrichissement du vocabulaire poétique et introduisent des genres jamais utilisés jusque-là dans la poésie française, empruntés à la littérature classique et aux auteurs italiens de la Renaissance, notamment à Pétrarque (*ibidem*).

4. Pierre de Ronsard et Marc-Antoine Muret

Pierre de Ronsard (1524-1585) affiche dès sa jeunesse un goût pour la poésie latine antique et moderne et le mépris pour la poésie française de son temps, à l'exception de Clément Marot (de Nolhac, 1921 : 13). C'est lui qui est destiné essentiellement à mettre en œuvre les grands changements que doit subir la poésie

française. Ses *Odes* (1550-1552) sont le reflet de son admiration pour Horace, qui lui a fait comprendre le lyrisme grec, et pour Pindare, dont il imitait les images et les rythmes (*ibidem* : 33). Les *Amours* (1552), *Continuation des Amours* (1555) sont des sonnets à la manière de Pétrarque en décasyllabes, tandis que la plupart des poèmes du recueil *Nouvelle continuation des Amours* (1555) sont écrits en alexandrins. Les *Amours* montraient que Ronsard avait abandonné ses imitations de Pindare. Ses sonnets et ses chansons étaient plus conformes à son propre tempérament et plus accessibles au grand public (Silver, 1966 : 42). Les *Hymnes* (1555-1556) à leur tour sont écrits en alexandrins ; c'est *La Franciade* (1572) qui finit la liste de ses principales œuvres poétiques, qui est une tentative d'histoire des rois de France en vers, écrite en décasyllabes.

Marc-Antoine (de) Muret (1526-1585) (latinisé Marcus Antonius Muretus)² est l'un des plus connus parmi les humanistes français, qui a passé presque la moitié de sa vie en Italie. Sa vie jusqu'à sa fuite en Italie n'est pas datable avec précision³. En 1546, il aurait commencé à travailler à Poitiers où il aurait rencontré Joachim du Bellay (Pattison, 1889 : 148 ; Rowell, 1942 : 268). On sait plus précisément qu'il a enseigné à Bordeaux et à Paris : au Collège du Cardinal Lemoine ou au Collège de Boncourt (Gaisser, 1992 : 260 ; Trinquet, 1965 : 283). Il a enseigné la philosophie et la poésie et connaissait, outre les auteurs antiques, les poésies française et italienne contemporaines. Ses cours sur la poésie classique et plus particulièrement sur Catulle a laissé des traces tant dans son propre œuvre⁴ que dans celui des membres de la Pléiade⁵. Ronsard était peut-être justement le plus influencé par les conférences sur Catulle, le poète pour qui Muret vouait un véritable culte (Silver, 1966 : 44-45).

Supposément, ce sont Dorat, son compatriote, et Joachim du Bellay qui l'ont introduit dans le cercle de jeunes poètes auquel appartenait également Ronsard (Pattison, 1889 : 127). Ceux-ci ont fait des études classiques ; les fruits de leurs études ne sont nulle part mieux visibles que dans le poème *Les Isles fortunées* de Ronsard, dédié à Muret (Rowell, 1942 : 268). Muret a fui Paris en 1553 pour Toulouse, puis il a continué sa fuite, en arrivant en 1554 en Italie, à Venise, où il a arrangé son commentaire sur Catulle en vue de l'imprimer à l'instigation du célèbre imprimeur Paul Manuce (Gaisser, 1992 : 261). Le sujet des commentaires de Catulle publiés à Venise était celui de ses cours donnés précédemment à Paris (Morrison, 1956 : 250). Les commentateurs qui lui ont précédé élucidaient principalement des difficultés liées au texte et à la grammaire. Muret s'est concentré beaucoup plus sur les aspects littéraires et esthétiques des poèmes de Catulle (*ibidem* : 251). On peut supposer que le travail sur le commentaire des *Amours* de Ronsard l'a déjà entraîné vers cette direction. Chez Paul Manuce, il a édité encore des œuvres

d'Aristote, d'Horace, de Térence, de Cicéron, de Tibulle et de Propertius. Muret était un professeur et homme de lettres très connu dans l'Europe tout entière. Il était l'un des plus grands, sinon le plus grand maître de la prose latine de son époque (Rowell, 1942 : 270). Pourtant, Rowell est assez catégorique quant à ses qualités de poète en parlant de *Juvenilia* : « [...] Muret n'est pas un poète [...] » (*ibidem* : 269). C'est sûrement grâce à sa renommée qu'il a été accueilli aussi chaleureusement par Paul Manuce. Son commentaire de Catulle a paru à peine cinq mois après son arrivée en Italie, en 1554 (Gaisser, 1993 : 151). À part sa renommée européenne, Muret jouait un grand rôle en France. Selon Silver, quoique Muret n'ait pas possédé de grandes capacités scientifiques comparables à Turnèbe ou à Dorat, il avait une place importante dans la discussion sur la théorie et la pratique entre la vieille et la nouvelle poésie (Silver, 1966 : 36).

5. Muret dans la tradition des commentaires

5.1. Les traductions et les commentaires de Ronsard antérieurs à Muret

Ronsard apparaît comme un poète classique, dont l'œuvre nécessite l'élucidation par un commentaire. Le public français de l'époque était sûrement plus habitué à lire des œuvres poétiques considérées comme dignes de ce nom, c'est-à-dire en latin. Selon Ford, pour élever Ronsard à une renommée internationale et aussi le faire connaître en dehors de la France, il fallait le traduire en latin, la langue universellement connue. Jean Dorat a traduit, selon Ian McFarlane, comme nous le rapporte Philip Ford, cinq de ses poèmes (Ford, 2013 : 160). La traduction latine de *Hymne de Bacus* a paru en 1555, où la version latine est présentée en premier et en parallèle avec la version originale, ce qui rappelle les éditions bilingues de textes grecs (grec-latin) qui commencent à apparaître à partir des années 1550 (Ford, 2013 : 164). En dehors de la volonté de faire connaître Ronsard, ceci paraît également être une tentative de placer un auteur contemporain écrivant en français sur un même pied d'égalité que les auteurs et les textes antiques.

Ronsard a eu d'autres commentateurs : Jean Martin, « Breve Exposition du premier livre des *Odes* de Pierre de Ronsard » (1550) ; Nicolas Denisot a muni de quelques petites annotations marginales en 1551 le *Tombeau de Marguerite de Valois* de Ronsard. Avant eux, Jean Proust a publié en 1549 la « Brieve Exposition de quelques passages poétiques les plus difficiles » pour le *Recueil de Poésie* de Joachim du Bellay (Céard, 1999 : 360-361). Il est à noter, que l'on parle ici d'annotations et d'expositions et non d'un commentaire complet.

5.2. Muret comme commentateur

Le commentaire de Muret pour le premier livre des *Amours* est né sûrement parallèlement au travail avec ses notes sur Catulle. Les deux commentaires ont été composés à la hâte, comme l'auteur l'a bien noté dans les préfaces de ceux-ci. Les deux commentaires sont liés aussi par le fait que Muret et Ronsard partageaient un idéal commun, à savoir l'emploi intelligent de la littérature et de l'antiquité classiques dans la nouvelle poésie. L'héritage grec y avait une grande part : Muret avait une forte conviction de la primauté de la littérature grecque (Silver, 1966 : 37). Il l'exprime dans la préface de son commentaire de Catulle et cela témoigne aussi du nombre important d'écrivains grecs qu'il cite dans le commentaire des *Amours*. Avant Marc-Antoine Muret, Catulle a eu déjà toute une lignée de commentateurs ; une certaine tradition était née vers le milieu du XVI^e siècle, dont il pouvait profiter pour compléter ses idées ou pour omettre ce qui lui paraissait superflu, ainsi qu'à ses contemporains. Son commentaire de Catulle a eu beaucoup de succès, parce que, à part la première édition de 1554⁶, il a été réédité trois fois intégralement durant le XVI^e siècle (Gaisser, 1992 : 263-264). Cela témoigne de sa renommée, qui a été certainement acquise déjà avant son arrivée en Italie. En effet, Muret est en 1553 un intellectuel célèbre ; des commentaires qu'il entreprend à composer constituent une sorte de consécration qui élève Ronsard parmi les plus grands poètes (Céard, 1999 : 369-370). Par son commentaire des *Amours*, Muret a contribué avec sa réputation à la meilleure réception des autres œuvres de Ronsard et des autres poètes en général (Silver, 1966 : 36).

5.3. Le but de Muret en commentant Ronsard

Les *Amours* de Ronsard nécessitaient bien sûr aussi des commentaires pour une meilleure compréhension auprès du public. Ronsard a recherché les fables les moins connues, pour en tirer des allusions plus difficiles à saisir. Pierre de Nolhac suggère que c'était la raison pour laquelle les commentaires de Muret étaient nécessaires pour une grande partie des détails des *Amours*, que peu de lecteurs étaient capables de comprendre (de Nolhac, 1921 : 92). Il ajoute que les légendes antiques étaient encore peu familières aux lecteurs français de l'époque (de Nolhac, 1921 : 96). Pourtant, on pourrait supposer qu'avec le nombre de textes et de commentaires édités qui étaient disponibles depuis l'invention de l'imprimerie, le manque dans les connaissances n'était plus si flagrant à l'époque, mais comme les commentaires fournis par Muret sont souvent très complexes et que le fait d'expliquer des motifs mythologiques a toujours été l'un des principaux composants de commentaires classiques, ceux-ci y sont naturellement intégrés. Le principal souci de Muret

paraît être d'enseigner et de lutter contre l'ignorance, comme il le souligne dans la préface du commentaire. Il faut y ajouter aussi la nécessité d'expliquer et de justifier les nouvelles tendances. Ainsi, le commentaire de Muret avait une très grande importance dans l'avancement de la théorie sur la poésie nouvelle que partageaient Ronsard et du Bellay. Le commentaire exposait la nouvelle poétique et était quasi indispensable pour les lecteurs de l'époque (Silver, 1966 : 36). En mettant en œuvre la nécessité d'enrichir le vocabulaire du programme de du Bellay, exprimé dans *Deffence et illustration*, à savoir « inventer, adopter et composer », il est clair que ces trois procédés appliqués ont créé bien des passages difficiles à comprendre. Céard souligne que les commentaires avaient le rôle d'éclaircir les obscurités, mais celles-ci changent de sens à travers le commentaire. L'obscurité n'est plus un défaut mais une marque du génie (Céard, 1999 : 370). Comme cela a déjà été dit plus haut, le poète était considéré comme un être inspiré, comme un *vates* romain, « devin » ou « prophète ». Donc, cette obscurité élucidée par le commentaire met le lecteur en état de percevoir la profondeur de cette prophétie, ce qui fait aussi partie du programme de la lutte contre l'ignorance. Comme l'a dit Silver, Muret était comme médiateur « [...] entre Ronsard et un public peu disposé à suivre le poète dans ses audacieuses recherches d'un vocabulaire nouveau [...] » (Silver, 1966 : 46).

Le commentaire était aussi utile pour Ronsard lui-même, notamment, il a réutilisé des mots et des expressions commentés par Muret ou a adopté ceux, suggérés par lui. Avec son commentaire, Muret a proposé à Ronsard des critères esthétiques pour pouvoir améliorer l'aspect lexicologique de son œuvre (Silver, 1966 : 45-46).

Muret a expliqué dans la préface de son commentaire, pourquoi et comment il a procédé pour le composer. Tout d'abord, il affirme que chaque auteur met quelque chose dans ses écrits que lui seul comprend. Il révèle aussi les sources de connaissance qui lui ont permis de coucher sur le papier ses élucidations. C'est d'abord Ronsard lui-même qui l'a informé personnellement. Puis, Ronsard aurait donné des explications des passages difficiles à ses proches que Muret a recueillis soigneusement. Quant à tout ce qui touche les auteurs classiques, il lui a suffi de son propre savoir (de Ronsard, 1999 : 9-10).

Comme justification du fait qu'il avait entrepris à commenter le livre d'un auteur français qui est encore en vie, il répond que dans ce livre, il existe des choses qui ne sont même pas traitées par les Anciens (de Ronsard, 1999 : 9). Cette remarque sert aussi à élever l'œuvre de Ronsard sur la même échelle que les auteurs classiques, voire le montrer dans une lumière encore plus favorable.

Le commentaire accompagne la seconde édition des *Amours*, alors que la première édition de cette œuvre de Ronsard a déjà eu de mauvaises critiques. Muret relève deux reproches communs adressés à Ronsard. Premièrement, c'est d'écrire trop obscurément. Muret détourne la critique et affirme qu'il s'agit de la confession de l'ignorance. Deuxièmement, on lui reproche d'être trop audacieux à faire de nouveaux mots, à quoi Muret réplique que la langue serait pauvre sans invention de ceux-ci (de Ronsard, 1999 : 8). Pour remplir aussi sa mission d'enseignement, il donne à la fin de l'ouvrage la liste « des motz plus dignes à noter es Commentaire ».

6. Le commentaire de Muret des *Amours* de Ronsard

Muret donne souvent au début de son commentaire sur un sonnet précis un *argumentum*, un court aperçu du sujet, ce qui se pratiquait aussi dans les commentaires classiques. Le commentaire peut contenir uniquement l'argument de longueur variable, allant d'un aperçu très court (171)⁷ à un argument très long (101). Après cet aperçu d'habitude relativement court, suit le commentaire proprement dit qui varie largement selon le sonnet, allant de quelques lignes jusqu'à de longues digressions. Comme le texte de Ronsard contient beaucoup d'allusions à des sujets de l'Antiquité, le commentaire de Muret ressemble à ceux de textes classiques qui entreprennent à commenter tout. L'une des particularités de Muret est de faire attention aux côtés poétiques et psychologiques des sonnets de Ronsard. L'autre particularité de son commentaire concerne la nouvelle poésie, à savoir les nouveaux procédés à composer et les nouvelles tendances pour enrichir la langue française poétique qui nécessitaient une explication et souvent aussi une justification auprès du public encore peu habitué à apprécier cette poésie née avec la Pléiade.

6.1. Les allusions et les citations

Quant au contenu de ses commentaires, Muret nomme les auteurs classiques et modernes en précisant s'ils ont inspiré Ronsard dans la création de ses sonnets ou si le poète a traduit telle ou telle œuvre d'un auteur. Muret note et souvent cite aussi les passages des poètes à qui Ronsard fait ou lui paraît faire allusion dans ses sonnets.

D'après la statistique de Silver, Muret cite 21 écrivains grecs : Homère, Hésiode, Pindare, Aristophane, Euripide, Ménandre, Théocrite, Bion, Mimnerme, Tyrtée, Apollonius de Rhodes, Callimaque, Lycophron, Aratus, Nicandre et autres - au total, il les cite 33 fois. Il cite également 7 écrivains romains : Virgile, Horace, Ovide,

Properce, Tibulle, Catulle, Claudien - il les cite 46 fois. Parmi les modernes, nous y trouvons 5 écrivains italiens : Pétrarque, Arioste, Bembo, Rinieri, Capilupi - il les cite en tout 27 fois (Silver, 1966 : 40-41). Il mentionne et cite aussi ses compatriotes, comme Baïf, et du Bellay. La prépondérance des auteurs grecs montre encore une fois sa conviction quant à la primauté de la littérature grecque, ce qui a déjà été mentionnée plus haut. La grande quantité de citations grecques saute aux yeux aussi dans son commentaire de Catulle. Elles varient d'une simple traduction donnée à une notion latine à de longs passages de poèmes.

Comme le montrent les statistiques de fréquence de citations, les auteurs modernes, italiens en l'occurrence, sont aussi présents dans le commentaire que ceux de l'Antiquité. Par moment, les allusions et les citations sont tellement nombreuses dans le commentaire d'un sonnet concret, qu'il est possible de voir ici une volonté d'éduquer le public plutôt qu'un réel besoin d'expliquer. Le commentaire du sonnet 4 est très représentatif : il y fait allusion à Homère, à Virgile, à Quintus de Smyrne, à Sophocle, à Properce, à Musée le Grammairien et à Pétrarque. Il y donne également des citations de Pétrarque, de Virgile, de Properce et de Musée le Grammairien. Un autre bon exemple serait le commentaire du sonnet 42, où, en parlant de Vénus, Muret donne une épigramme de Léonidas de Tarente, un poème de Baïf, un vers de Tibulle et la fin d'un sonnet de Capilupi.

Pétrarque est de loin l'auteur le plus cité parmi les modernes. Souvent les citations sont accompagnées de commentaires comme « ce commencement est de Pétrarque »⁸ (14) ou « Je ne craindrai point, pour le contentement des lecteurs, de mettre ici un Sonet de Pétrarque, duquel cettui-ci est presque tout traduit. » (18) ; « Ce carme est, mot par mot, tourné de Pétrarque » (64). Parmi les auteurs italiens, Bembo est aussi très présent. Dans le commentaire du sonnet 60, Muret écrit qu'il est simple à comprendre et qu'il est pris de Bembo et donne le sonnet entier de celui-ci. Parfois il mentionne qu'un sonnet de Ronsard est presque traduit de Bembo (198), ou il écrit que c'est la fiction qui est presque prise du même auteur (204). Pour ces deux derniers cas, Muret se contente de noter uniquement les titres des sonnets de Bembo. Toutefois, il faut préciser qu'il ne s'agit ici en aucun cas de traductions, mais d'imitations des poètes italiens (Monferran, 2016).

Les poètes français sont aussi présents dans le commentaire, mais dans une moindre mesure. Comme cela a été déjà mentionné plus haut, un poème de Baïf est donné dans le commentaire du sonnet 42. Muret mentionne Baïf dans le commentaire du sonnet 6. Il n'oublie pas non plus du Bellay, dont un sonnet entier, tiré d'*Olive* est donné dans le commentaire du sonnet 58. Finalement, Muret cite Ronsard lui-même, en mettant l'ode VIII du *Cinquiesme Livre des Odes* dans le commentaire du sonnet 43.

6.2. Les commentaires sémantiques et linguistiques

Dans son commentaire, Muret consacre beaucoup de place à expliquer des métaphores. Par exemple, dans le sonnet 3, il explique *un ret d'or* comme désignant les cheveux de sa bien-aimée, ce passage paraît pourtant assez explicite dans la formulation de Ronsard. Dans le commentaire du sonnet 23, par exemple, Muret explique toute une série de métaphores désignant les couleurs.

Les commentaires concernant la nouvelle langue poétique sont parmi les plus nombreux. Il est possible d'en dénombrer une centaine et ils couvrent toutes les possibilités qu'a proposées du Bellay pour adapter le français aux nouveaux besoins. Si les commentaires expliquant la mythologie, l'histoire, la géographie peuvent être un moyen de démontrer l'érudition de Ronsard et un moyen de justifier la nécessité d'être commenté à la manière des textes antiques, les commentaires linguistiques servent véritablement à une meilleure compréhension du texte. Ici s'ajoute aussi la nécessité d'éduquer et d'habituer le public au nouveau langage.

Le premier groupe de commentaires linguistiques sont des vocables nouveaux que Muret présente avec une courte définition ou un synonyme, par exemple : *esclave* : *serf* (1) ; *toffu* : *espais, herissé de feuilles* (9) ; *drillante* : *etincelante* (93) ; *amadoueür* : *abuseur. Amadoüier est tenir quelcun sous vaine esperance. Les latins disent Inescare : Les Italiens Lusinghar. (77) ; surgir* : *c'est ce que les Latins disent, Appellare. (118)*. Dans les deux derniers exemples, Muret donne également les traductions latine et italienne.

Le deuxième groupe, beaucoup plus important que le précédent, ce sont des dérivés et des composés nouveaux, par exemple *diamantin* : *aussi fort que diamant* (5) ; *œillader* : *c'est à dire regarder sa dame, l'œil d'icelle* (8) ; *empierrer* : *endurcir, tourner en un rocher* (8) ; *affoller* : *rendre fol* (19) ; *se dessoiver, s'aviander, aimantine foi* (22) ; *esclavé* : *captivé, asservi* ; *esmaillé* : *orné* (25) ; *mielleusement* : *doucement* (111) ; *petrarquiser* : *faire de l'amoureux transi, comme Petrarque* (123) ; *rousoiant* : *plein de rosée* (129). Le commentaire du verbe dérivé du sonnet 137, *montaigner* : *s'élever comme montaignes*, est muni de la remarque "Mot nouveau". Dans le commentaire du sonnet 37, on peut lire : *Orin, rosin, ivoirin, & tels autres mots sont de l'invention de Jan Antoine de Baif*. Dans le commentaire du sonnet 50, nous trouvons : *dous graves* : *doucement graves. Mot composé à la manière des Grecs*. Parfois l'explication d'un composé peut être relativement longue, comme c'est le cas du sonnet 115 : *humblefiere* : *humble en port, & en maintien, mais fiere contre mes prieres*. Un commentaire tout à fait à part dans ce groupe est celui du sonnet 206, où Muret souligne qu'il s'agit d'une invention de Ronsard : *horrible* : *horribler, est rendre horrible. Mot inventé par l'auteur. Il en a usé aussi en l'Ode de la pais*.

Le troisième groupe de commentaires linguistiques concerne les mots empruntés à l'italien, au grec et au latin ou les mots créés à l'exemple de ces trois langues. Ici, nous avons par exemple : *manquer* : *faillir*. *Mot prins de l'Italien* (40) ; *bastant* : *suffisant*. *Mot Italien* (84) ; *ferre* : *C'est ce que les Latins, & les Italiens disent*. *Fera* (93) ; *ghirlandes* : *chapeaus de fleurs*. *Mot Italien* (107). Dans le commentaire du sonnet 196, Muret donne une assez longue explication à un mot d'origine grecque : *par sympathie* : *Par une similitude, & comme conjonction de nature, qui est entre elle & les cieus. Sympathie est un mot Grec : mais il est force d'en user, veu que nous n'en avons point d'autre*. Parmi les mots empruntés au grec, aussi : *metamorfose* : *changement*. *Mot Grec* (9). Ici, ajoutons aussi un exemple d'un mot créé à partir du latin : *parannise* : *rende perpetuels*. *Paranniser est ce que les Latins disent*, *Perennare*. *Mot nouveau* (50).

Les termes techniques utilisés dans le langage poétique forment un groupe à part. Ce procédé d'enrichissement du vocabulaire paraît être assez productif. Nous avons, par exemple *calmement* : *paisiblement*. *Mot de marine* (56) ; *trame* : *metafore prinse des tisserans* (86) ; *silla le monde* : *lui ferma les yeuz*. *Le mot, siller, est propre en fauconnerie* (88) ; *quelle trampe a ma vie* : *metafore prinse des armuriers* (il ajoute que Pétrarque en a utilisé aussi) (97) ; *sus le mestier* : *mestier, ourdir, trame, sont mots prins des tisserans* (159).

Pour finir la liste de commentaires linguistiques, il faut mentionner les cas qui nécessitaient absolument à être expliqués, comme dans le sonnet 31, où on trouve une forme contractée *avous* : *comme les Latins disent, Sis, pour Si vis, ainsi les Francois, avous, pour avés vous*. Et enfin, un cas très compliqué d'élision et de liaison dans le sonnet 45, inspiré du grec : *s'ainsin étoit* : *si ainsi étoit*. *Ainsin pour ainsi, à cause de la voielle qui s'ensuit*.

Parfois, Muret ne trouvant rien à commenter, tient à l'exprimer clairement : *Tout ce sonnet est assés facile de soi* (48) ; *L'argument est assés aisé* (94) ; *Tout ce sonet n'a rien, qui ne puisse aisément estre entendu* (104).

Le commentaire de Muret des *Amours* de Ronsard a la forme tout à fait habituelle de ceux de textes classiques latins et grecs, ce qui consciemment ou inconsciemment a aidé à élever ce recueil de poèmes dans le rang des écrits considérés comme les plus prestigieux. Les commentaires qui concernent la nouvelle poétique et le nouveau langage, nécessaires pour la mise en pratique de celle-ci, sont destinés à expliquer, à éduquer et à habituer le public à cette nouvelle expression littéraire française, qu'étaient les sonnets de Ronsard.

Conclusion

À la Renaissance, tous les poètes composaient des vers latins et certains également des vers grecs en imitant les Anciens. Cette capacité a été acquise par une étude assidue des auteurs classiques. Ces œuvres, aussi remarquables soient-elles pour l'époque, n'ont pas résisté à l'épreuve du temps. Elles étaient le fruit de la volonté d'écrire comme les Anciens, ce qui virait parfois à l'excès, comme c'était le cas du cicéronianisme. Parallèlement aux études assidues des classiques, les langues nationales émergent et tentent de se faire une place dans la littérature. Cette tendance a commencé en Italie. Les hommes de lettres français pouvaient profiter de l'expérience italienne grâce au décalage chronologique de la Renaissance de ces deux régions d'Europe : elle n'est véritablement arrivée en France qu'au XVI^e siècle. La poésie qui précédait la Renaissance en France paraissait désuète, à l'exception de Clément Marot. Les mètres quantitatifs de l'Antiquité n'étant pas conformes aux langues romanes, il fallait en emprunter ou en inventer d'autres, basés sur le nombre de syllabes dans un vers, sur le nombre de vers dans une strophe, sur le nombre de strophes et sur l'existence de la rime. Ce sont le sonnet, emprunté à l'Italie, à Pétrarque en l'occurrence, et l'ode d'origine antique qui sont les plus importants dans notre cas. La nouvelle poésie et la nouvelle langue poétique en France sont nées d'après une réflexion faite peut-être collectivement, mais couchée sur le papier par Joachim du Bellay dans sa *Deffence et illustration*, qui dit dans les grandes lignes comment innover dans le vocabulaire et dans l'expression poétique. Il trace également les contours de la nouvelle poésie et donne les perspectives que celle-ci devrait atteindre, à savoir, égaliser, voire surpasser la poésie antique. À l'époque, il était donc nécessaire d'inciter les poètes à écrire en langue maternelle. La création d'œuvres poétiques dans le style nouveau en français était possible grâce à l'étude des classiques et grâce à leur imitation, certes, mais cette imitation était plutôt d'ordre esthétique et non servile, comme on le constatait pour les écrits néo-latins. Les œuvres des poètes ayant écrit en français ont eu une vie beaucoup plus longue que celles néo-latines. Le commentaire de Marc-Antoine Muret du premier livre des *Amours* de Pierre de Ronsard a été conçu pour justifier et familiariser la poésie nouvelle auprès du public qui avait déjà réagi à la première édition du livre. La tâche de Muret était d'élucider des passages obscurs, d'expliquer des mots et des expressions potentiellement incompréhensibles, d'éclaircir des motifs mythologiques ou historico-culturels, en s'appuyant sur les citations des auteurs romains, grecs et italiens. Une question se pose : ces innovations et motifs étaient-ils si incompréhensibles pour les lecteurs de l'époque ? Les innovations lexicologiques se basaient essentiellement sur les modèles des langues classiques et de l'italien. Comme les langues classiques, le

latin en particulier, étaient communément apprises et utilisées, les emprunts à ces langues et la création de nouveaux mots à l'exemple du latin et du grec ne devaient pas poser beaucoup de difficultés à un lecteur érudit de l'époque, mais ils nécessitaient tout de même un commentaire pour une meilleure compréhension et pour cette part importante qui touche les emprunts à l'italien, langue beaucoup moins connue que les langues classiques. Quant à tout ce qui relève de la mythologie, de l'histoire et d'autres faits culturels de l'Antiquité, les très nombreux commentaires d'auteurs classiques étaient relativement accessibles, l'imprimerie en a facilité considérablement la propagation. Muret n'avait-il pas comme motivation première la popularisation du nouveau style dans la poésie et la nouvelle expression poétique française auprès du public français et la valorisation de la langue et de la littérature françaises tant en France qu'à l'échelle internationale ?

Bibliographie

- Baldwin, C. S. 1959. *Renaissance Literary Theory and Practice. Classicism in the Rhetoric and Poetic of Italy, France and England 1400-1600*. Gloucester : Peter Smith.
- de Nolhac, P. 1921. *Ronsard et l'Humanisme*. Paris : Champion.
- de Ronsard, P., Muret, M.-A. 1999. *Les Amours, leurs Commentaires (1553)*, Éd. de Christine de Buzon et Pierre Martin. Paris : Didier Érudition.
- Du Bellay, J. 1549. *La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse*. Paris : Arnoul l'Angelier.
- Du Bellay, J. 1904. *La Défense et Illustration de la Langue Française*, Avec une notice biographique et un commentaire historique et critique par Léon Séché. Paris : Bibliothèque internationale d'édition E. Sansot et Co.
- Du Bellay, J. 2007. *La Deffense, et Illustration de la Langue Françoyse. L'Olive*, Éd. critique par Jean-Charles Monferran. Texte établi avec notes et intr. par Ernesta Caldarini. Genève : Droz.
- Céard, J. 1999. Muret, commentateur des Amours de Ronsard. In : *Ronsard & Muret. Les Amours, leurs Commentaires (1553)*, Éd. de Christine de Buzon et Pierre Martin. Paris: Didier Érudition, p. 359-379.
- Enenkel, K. 2014. *The Neo-Latin Commentary*, Brill's Encyclopaedia of the Neo-Latin World, ed. by Philip Ford, Jan Bloemendal and Charles Fantazzi. Leiden/Boston: Brill.
- Enenkel, K., Nellen, H. (éds.) 2013. *Neo-Latin Commentaries and the Management of Knowledge in the Late Middle Ages and the Early Modern Period (1400-1700). Supplementa Humanistica Lovanensia, XXXIII*. Leuven: Leuven University Press.
- Ford, P. 2013. *The Judgment of Palaemon. The Contest between Neo-Latin and Vernacular Poetry in Renaissance France*. Leiden/Boston : Brill.
- Gaisser, J. H. 1992. *Catullus*, Catalogus Translationum et Commentariorum 7. Washington: The Catholic University of America Press, p. 197-292.
- Gaisser, J. H. 1993. *Catullus and his Renaissance Readers*. Oxford: Clarendon Press.
- Giro, J.-E. 2012. « Marc-Antoine Muret. Des Isles fortunées au rivage romain », *Travaux d'Humanisme et Renaissance, DII*. Genève: Droz.
- Grafton, A. 1983. *Joseph Scaliger. A Study in the History of Classical Scholarship I. Textual Criticism and Exegesis*. Oxford : Clarendon Press.
- Ijsewijn, J. 1998. « Marcantonio Mureto », *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome, LXVIII*, p. 71-80.

- Lebègue, R. 1965. De la Brigade à la Pléiade, In : *Lumières de la Pléiade. Neuvième stage international d'études humanistes, Tours 1965*. Paris : Vrin, p. 13-20.
- Monferran, J.-Ch. 2016. Les mots d'amour de Ronsard en 1552-1553. Réflexions sur le dictionnaire des premières années de la Pléiade. In : Dauvois, N, Vignes, J. (éds.), *Relire Les Amours de Ronsard* [Actes de colloque] <https://www.fabula.org/colloques/document2978.php>
- Morrison, M. 1956. « Ronsard and Catullus. The Influence of the Teaching of Marc-Antoine de Muret », *BHR*, XVIII. Genève: Droz, p. 240-274.
- Morrison, M. 1963. « Catullus and the Poetry of the Renaissance in France ». *BHR*, XXV, p. 25-56.
- Mouchel, C. 1997. Muret (Marc-Antoine) (1526-1585). In : *Centuriae Latinae. Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat, réunies par Colette Nativel*. Genève: Droz, p. 575-579.
- Pattison, M. 1889. *Essays*, Vol. I. Oxford: The Clarendon Press.
- Rowell, H. T. 1942. « Muret: A Sixteenth-Century Classicist and His Work ». *The Classical Weekly*, Vol. 35, No 3, p. 268-272.
- Silver, I. 1966. Marc-Antoine de Muret et Ronsard. In : *Lumières de la Pléiade. Neuvième stage international d'études humanistes, Tours 1965*. Paris : Vrin, p. 33-48.
- Trinquet, R. 1965. « Recherches chronologiques sur la jeunesse de Marc-Antoine Muret », *BHR*, XXVII. Genève : Droz, p. 272-285.

Notes

1. Au sujet de Joachim du Bellay, voir Ford, 2013.
2. Sur sa vie, voir Girot, 2012 ; Mouchel, 1997 ; Trinquet, 1965 ; Ijsewijn, 1998.
3. Voir Girot, 2012 ; Trinquet, 1965.
4. Son recueil *Juvenilia* a paru en 1552.
5. Voir Morrison, 1956, 1963 ; Silver, 1966.
6. *Catullus et in eum Commentarius*. Paulus Manutius, Venise, 1554.
7. Ici et par la suite, le chiffre entre parenthèses marque le numéro du sonnet du recueil.
8. L'orthographe originelle est gardée dans les citations de Muret.